



## probleme credit agricole decouvert impayer

Par **MESQUITA**, le **23/03/2012** à **15:12**

BONJOUR IL Y A BIENTOT 2ans jetai ancienemen cliente au credit agricole je suis partie de chez eux apres quelque souci mais je leur devai remboursser un decouvert de 200e en janvier je suis partie avec les 200e en poche pour les regler mais il on refuser de les prendre disant que se netai plus eu qui socuper de mon dossier mais sofinor;malheureusement 2jour plutard je perd largent dans la rue(et oui manque de bol)aujourd'hui une amie me dit que mon ancienne conseillere au credit agricole la atrapper dans la rue pour lui dir que jallais avoir une saisi chez moi bientot je ne ses plus quoi fair aider moi;je leur ai deja verser 20 par carte bleu

Par **Assistant juridique**, le **04/05/2012** à **10:07**

Une saisie ne se fait pas comme ça. La banque doit respecter une certaine procédure et vous serez averti à l'avance.

Un commandement de payer vous sera notifié et vous laissera huit jours pour payer. Passé ce délai, un huissier passera faire un inventaire des biens saisissables et viendra les saisir quelques temps plus tard.

Source : <http://www.assistant-juridique.fr/saisie.jsp>

<http://www.assistant-juridique.fr/huissier.jsp>